



Distr. LIMITÉE

UNEP (DEPI)/CAR WG.44/INF.12a
28 janvier 2023

Original : Anglais

Sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique au Protocole relatif à la Pollution due à des sources et activités terrestres dans la Région des Caraïbes

Virtuel, du 1^e février 2023 au 3^e février 2023

Principaux points de la réunion du comité directeur du projet MEAs III ACP

Cette réunion se tient en télé-conférence. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de réunion par voie électronique et pour téléchargement le cas échéant.

* Le présent document est reproduit sans édition officielle.



Rapport de la réunion du Comité directeur du programme (PSC) 2022
19 au 20 octobre 2022

**Application des traités environnementaux en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique -
Programme MEAIII ACP**



Photo de groupe des participants au troisième Comité directeur du programme pour les MEA III ACP qui a eu lieu du 19 au 20 octobre 2022 à Bruxelles, en Belgique.

Rapport intérimaire de la Convention de Cartagena

Les mises à jour de la Convention de Cartagena ont été présentées par Mme Sarah Wollring, Officier de programme associé, chargée de la pollution marine et des communications (AMEP et CETA) et des zones et la vie sauvage spécialement protégées (SPAW), au Secrétariat de la Convention. La présentation a souligné des éléments clés, notamment :

- Élaboration de deux études de cas sur la réduction et l'évaluation des éléments nutritifs pour la Barbade et la Jamaïque (cofinancé avec le projet CReW+ du FEM), de même que six (6) produits de gestion des connaissances sur les herbiers marins, et l'objectif et les recommandations de la Stratégie régionale de réduction de la pollution par les éléments nutritifs.
- Conception et mise à jour d'une brochure SPAW sur les zones marines protégées et d'un rapport SPAW sur le développement d'un réseau écologique fonctionnel dans les Caraïbes.
- Des consignes de Cabinet ont été présentées par les gouvernements du Suriname, de Saint-Christophe-et-Niévès et de Saint-Vincent-et-les Grenadines pour appuyer la ratification de la Convention et ses Protocoles, le Protocole relatif à la biodiversité marine et aux sources terrestres de pollution marine Protocole LBS, respectivement.
- Les points de liaison nationaux et les représentants de nos centres d'activités régionaux de Trinidad-et-Tobago ont été formés à l'indice d'eutrophisation côtière et de prolifération d'algues nuisibles. Un cours de formation régional sur les microplastiques a été soutenu avec l'Association des États de la Caraïbe et l'Institut des affaires maritimes, et il est prévu du 31 octobre 2022 au 4 novembre 2022.
- Intégration, par le biais de réunions conjointes, des protocoles sur la pollution et la biodiversité marine et l'amélioration de la coordination et de la communication avec les partenaires régionaux, tels que le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et d'autres conventions sur les mers régionales.
- Amélioration de la coopération avec d'autres conventions sur les mers régionales pour faire progresser les expériences régionales de l'économie bleue et l'inclusion des mers régionales aux négociations de la résolution 5/14 de l'UNEA. Une sensibilisation accrue sur l'importance de protéger les écosystèmes marins et côtiers de la région.
- Langage sensible au genre utilisé lors des réunions, des médias sociaux et dans les activités et publications de sensibilisation du public en général. Au Suriname, un projet pilote sur le changement climatique lié au genre est en cours.
- L'importance des synergies et du travail dans les quatre domaines thématiques – gouvernance, pollution, biodiversité marine et communications – a été soulignée, ainsi que l'échange d'expériences Sud-Sud.
- L'identification de partenariats stratégiques dès le début du processus offre des opportunités de cofinancement, par exemple par le biais de projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial : CReW+ sur la gestion de l'eau et des eaux usées et l'intégration de la gestion de l'eau, des terres et des écosystèmes dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes (IWEco), le Partenariat mondial de l'eau des Caraïbes, le centre des Caraïbes sur les déchets marins et la Convention de Bâle.

Commentaires clés

- L'UE a encouragé les partenaires en général à noter quelques éléments qui pourraient être utiles pour accroître l'efficacité de la mise en œuvre, et a indiqué que le Comité directeur du programme peut être flexible, en reportant ou en modifiant certaines activités, afin d'obtenir des résultats positifs.
- Le Secrétariat de l'organisation des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) a reconnu les préoccupations répétées des partenaires concernant la collaboration entre partenaires et les a encouragés, en particulier le programme des mers régionales, à débattre en détail des domaines potentiels de synergie et de coopération entre eux.
- Les présidents ont reconnu les difficultés mutuelles auxquelles les régions ont été confrontées pour trouver des experts pour divers services de consultants et le besoin d'améliorer les synergies entre les différents bureaux. Il a également été suggéré d'examiner comment la question du Sargassum pourrait être traitée en tant que région.

Discussions de groupe

Renforcer la coopération Sud-Sud (SSC) par le biais des MEA ACP pour des impacts accrus (Groupe 1)

L'objectif de cette discussion a été d'identifier les moyens par lesquels le Programme MEA 3 ACP peut contribuer à renforcer les impacts et la portée, par le biais de la coopération Sud-Sud.

Les principaux points de discussion ont compris :

- Le développement d'une stratégie de coopération et d'engagement Sud-Sud pour atteindre la coopération Sud-Sud (SSC) – qui pourrait être traduite en actions concrètes et en maintien de l'élan de l'engagement avec tous les partenaires du programme MEA 3 ACP. Le PNUE doit prendre la tête de la coordination des efforts d'engagement.
- Organiser davantage de réunions d'échange en présentiel, pour présenter des initiatives et des activités spécifiques des partenaires, afin de comprendre ce qui se passe sur le terrain et envoyer de temps à autre des rappels réguliers au Comité directeur du programme sur les événements qui se déroulent dans d'autres régions.
- Poursuivre et encourager le travail de collaboration entre les membres du Comité directeur du programme et créer un groupe de travail informel pour élaborer la stratégie de mobilisation de coopération Sud-Sud (SSC)
- Développer un pool de consultants ou un réseau de consultants nationaux et régionaux parmi les régions ACP pour renforcer les capacités locales.
- Permettre l'envoi d'informations pertinentes, de documents d'orientation, d'événements à venir et d'engagement au sein des COP, des différents accords multilatéraux sur l'environnement (MEA).
- Établir une communauté de pratique impliquant des personnes de différentes régions se réunissant sur différents sujets, par exemple, les pratiques de production durables, le regroupement des accords multilatéraux sur l'environnement (MEA).
- Identifier les problèmes communs de collaboration et proposer d'organiser une réunion virtuelle trimestrielle en ligne, présidée par les partenaires sur une base tournante - CARICOM pour faciliter le premier dialogue Talanoa, fin janvier 2023

- Il a été proposé de tracer les réseaux de jeunes dans les différentes régions et d'organiser un webinaire pour le programme MEA 3 ACP sur l'utilisation des médias sociaux, en utilisant la boîte à outils disponible sur le site Web des MEA ACP pour accroître la visibilité.
- Programme établi pour jeunes les reliant à des réseaux nationaux et régionaux pour les intégrer dans les activités de leadership et de prise de décision en cours ou existantes.

Renforcer la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement (MEA), y compris des Conventions régionales des mers par le biais des AME ACP (Groupe 2).

L'objectif de cette discussion a été d'identifier les actions spécifiques de tous les partenaires pour renforcer la mise en œuvre synergique des accords multilatéraux sur l'environnement (MEA) des groupes de la biodiversité, des groupes de produits chimiques et des conventions régionales des mers, pour améliorer la gouvernance et la gestion de l'environnement.

La discussion a porté en particulier sur la création de synergies entre les secteurs. Les principaux points qui ont été relevés de la discussion sont les suivants :

- Les synergies entre les Accords multilatéraux sur l'environnement (MEA) relèvent des pays partenaires – les secrétariats ne peuvent qu'aider les parties, mais pas nécessairement initier une mise en œuvre synergique dans les États membres.
- La compréhension des dispositions des conventions et accords est cruciale pour que les gens aient le même niveau de compréhension et parlent la même langue aux tables de négociation.
- La nécessité de créer des synergies au sein des groupes et entre ceux-ci : Différents accords multilatéraux sur l'environnement (MEA) ont des modalités de négociation différentes, il serait donc essentiel de travailler sur un outil qui rassemble différents accords multilatéraux sur l'environnement (MEA) lorsque l'on parle de négociations.
- Lorsque l'on parle depuis une perspective régionale, il est important de passer au niveau national et de respecter la souveraineté des pays. À l'heure actuelle, il existe une volonté politique aux niveaux national et régional sur les questions pertinentes relatives aux accords multilatéraux sur l'environnement.
- Il existe des preuves visibles du manque de compréhension de la façon de s'engager en synergie. Il est donc important de comprendre comment fonctionnent les synergies au niveau national, et de créer des conditions favorables au niveau national pour faciliter la durabilité.
- Le besoin de développer les capacités pertinentes au niveau national est en place, pour s'assurer que les gens s'engagent et libèrent des synergies, tout en étant conscients de la manière d'intégrer la durabilité dans le renforcement des capacités ; intégrer les processus relevant du programme MEA 3 ACP, afin d'intégrer les synergies dans les activités ; se connecter aux programmes du PNUÉ ; les conventions des mers régionales contribuent à la biodiversité et aux produits chimiques en marge des accords mondiaux.
- Reconnaître que les stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité (NBSAP) sont d'excellents véhicules dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité (GBF), mais ils manquent de temps, de ressources et de capacités. Par conséquent, les nouvelles stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité (NBSAP) devraient être différents cette fois-ci et les questions d'autres accords devraient être incluses dans la rédaction.
- Étant donné que certains gouvernements ne s'intéressent pas aux synergies, il est nécessaire d'encourager les approches de gouvernance par un engagement significatif entre les ministères.

- En ce qui concerne les rapports nationaux présentés aux différentes conventions, un bon exercice d'analyse pourrait permettre de trouver et de planifier les synergies ; la bonne utilisation du financement et l'engagement des analystes au niveau national et régional pour voir où les synergies pourraient avoir lieu au niveau national, en rassemblant les membres du gouvernement pour agir en conséquence.
- Des suggestions faites sur la façon d'utiliser la science du comportement, non seulement pour aborder les problèmes sous les angles « habituels », mais aussi pour examiner comment nous pouvons motiver, inciter les gens et les institutions à s'engager et à prendre les décisions.
- Mettre l'accent sur l'utilisation du webinaire pour faciliter les synergies et les échanges transversaux. En outre, les partenaires devraient s'impliquer dans le bilan après la COP sur ce que le nouveau cadre mondial de la biodiversité (GBF) signifie pour toutes les parties et expliquer clairement comment les accords multilatéraux sur l'environnement (MEA) comme les Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm (BRS) contribuent au nouveau Cadre mondial de la biodiversité (GBF).

Séance de clôture

Après avoir entendu les résultats des discussions de groupe, la réunion s'est concentrée sur la séance de clôture. M. Balakrishna Pisupati, du PNUÉ, a fait une présentation synoptique des principaux débats et des besoins en matière de suivi. Le Comité directeur du programme (PSC) a identifié

- * L'institutionnalisation des MEA ACP
- * Rationalisation des actions et domaine d'intervention, y compris l'intégration
- * Mettre l'accent sur les bénéfices connexes
- * Harmonisation des actions à l'aide des opportunités émergentes
- * Apprendre les uns des autres
- * Maximiser le rendement des investissements comme des opportunités clés.

Il a également été suggéré que, compte tenu des demandes des partenaires d'ajustements au plan de travail et aux besoins budgétaires, le PNUÉ consolide les demandes et les envoie à l'UE et au Secrétariat de l'organisation des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACPS) pour approbation, et que toute décision relative aux ajustements des plans de travail et des budgets en 2023, puisse être prise par voie électronique au cours du premier trimestre de 2023 pour gagner du temps.

Les coprésidents de la réunion ont clôturé la réunion en remerciant tous les partenaires d'avoir accéléré la mise en œuvre.